



N° de résolution
ou annotation

EN RÉFÉRENCE au décret gouvernemental 177-2020 décrétant l'état d'urgence sanitaire sur le territoire du Québec, et à l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux « *Le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, (...) sont autorisés à siéger à huis clos et leurs membres sont autorisés à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication.* »

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement que la présente séance soit tenue à huis clos, que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique, et que la séance soit enregistrée et rendue disponible sur le site web de la municipalité.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue à huis clos par conférence téléphonique le 4 mai 2020 à 19h30.

Sont présents à cette conférence téléphonique Mmes Francine Drouin, Chantale Thivierge et Patricia René conseillères, MM. Michel Champagne, Alexandre Dubuc-Ringuette conseillers, formant quorum sous la présidence de M. Dave Lachance, maire. Est également présent à la conférence téléphonique M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

Est absent, monsieur Louis Tapp.

1. MOT DE BIENVENUE

M. Dave Lachance, maire, adresse le mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2020
5. Adoption des comptes d'avril 2020
6. Programme d'aide à la voirie locale :
 - Côte de la chute Nadeau (2019-05-74)
 - Changement du ponceau du rang 3
 - Gravelage et transition du rang 4 (entre la route 271 et le rang 11)
 - Route Roy (partie)
7. Balayage des rues
8. Achat d'abats-poussières : appel d'offre sur invitation
 - 65 T.M. de flocons
 - 3 T.M. en sacs (2 en stock) livrées à Sacré-Cœur de Jésus
9. Embellissement :
10. Comités des élu(e)s
11. Travaux publics :
 - PONCEAU RANG 3 :
 - Autorisation d'achat du ponceau de 72 pieds X 5 pieds
 - Autorisation de location de pelle (3 jours)
 - Autorisation d'achat de gravier
12. Affaires nouvelles
 - Course à obstacle du Club Lions Broughton
13. Correspondance du maire
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée
16. Réparation du chargeur
17. Inspecteur en bâtiment et en environnement
18. Conciliateur arbitre : embauche de M. David Mercier
19. Comité des élu(e)s
20. Travaux publics : remplacement d'un ponceau au 3^e rang
 - 20.1 Achat d'un ponceau
 - 20.2 Location d'une pelle
 - 20.3 Achat de gravier
21. Affaires nouvelles
22. Correspondance du maire
23. Période de question
24. Levée de l'assemblée

2020-05-081

Il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'accepter l'ordre du jour. **Adopté.**



2020-05-082

N° de résolution
ou annotation

2020-05-083

2020-05-084

2020-05-085

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020. **Adopté.**

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AVRIL 2020

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2020 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020. **Adopté.**

5. ADOPTION DES COMPTES D'AVRIL 2020

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues, et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU' un montant de 147 428,57 \$ est déboursé à même le fonds général ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 30 avril 2020 inclusivement, pour un montant de 147 428,57 \$. **Adopté.**

6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) 2019, AFIN DE PERMETTRE LA RÉALISATION DE CERTAINS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON À L'ÉTÉ 2020.

ATTENDU QUE la Municipalité a identifié les travaux prioritaires d'amélioration de son réseau routier municipal à réaliser à l'été 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité confirme vouloir réaliser ces travaux d'amélioration du réseau routier municipal en 2020;

ATTENDU QUE des travaux d'amélioration devant être réalisés sont les suivants :

- Réfection d'une section du rang 15 (chute Nadeau),
- Changement du ponceau du rang 3
- Gravelage et transition du rang 4 (entre la route 271 et le rang 11)
- Route Roy (partie)

ATTENDU QUE le coût total estimé de ces travaux d'amélioration est d'environ 96 560 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale 2020* du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, et auprès de madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac à l'Assemblée nationale. **Adopté.**

7. BALAYAGE DES RUES

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder au balayage printanier des rues pavées des secteurs urbains du village de Saint-Pierre-de-Broughton et de Broughton Station ;

Attendu que Les Transports Maggy Beudet inc. a offert ses services au prix de 115,00 \$ l'heure ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, de confier le balayage des rues pavées de la municipalité à Les Transports Maggy Beudet inc. au taux horaire de 115,00 \$ taxes en sus. **Adopté**

8. APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR L'ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRES

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 65 tonnes métriques d'abat-poussières en flocons en vrac et de 3 tonnes métriques de flocons en sacs;

ATTENDU QUE trois fournisseurs seront invités à présenter une soumission à savoir, Sel Warwick, Somavrac Inc., et Windsorsalt ;



N° de résolution
ou annotation
2020-05-087

2020-05-088

2020-05-089

2020-05-090

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs précédemment identifiés pour l'achat d'abat-poussières. **Adopté.**

9. ACHAT DE FLEURS, D'ENGRAIS, DE PAILLIS ET ENTRETIEN DES JARDINIÈRES

ATTENDU QUE la Municipalité désire maintenir ses activités d'embellissement des secteurs urbains ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'octroyer un montant de 500 \$ pour l'achat de fleurs, de paillis et d'engrais pour les secteurs urbains de la municipalité, et que l'entretien et l'arrosage des douze (12) jardinières soit offert aux citoyennes et citoyens qui en avaient accepté l'entretien en 2019, à raison de 100 \$ par jardinière pour la saison estivale; et d'autoriser l'entretien des plates-bandes du bureau municipal et de la caserne incendie. **Adopté.**

10. REPRISE DU SERVICE DE GARDE MUNICIPAL

ATTENDU QU' à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 avril 2020, le service de garde municipal a été interrompu suite à la fermeture des établissements scolaires le 13 mars 2020 en raison de la COVID-19;

ATTENDU QUE les autorités gouvernementales ont autorisé la réouverture des écoles élémentaires à compter du 11 mai 2020;

ATTENDU QUE, 17 enfants sont confirmés pour la fréquentation du service de garde;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Appalaches a déterminé un ratio de dix (10) enfants par technicienne pour son propre service de garde;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Dubuc-Ringuette et résolu unanimement, de reprendre les activités du service de garde municipal à compter du 11 mai 2020, d'en informer les deux employées concernées, et d'assurer le respect des mesures de salubrité et de protection comparables à celles de la Commission scolaire. **Adopté.**

11. TONTE DU GAZON AU TERRAIN DE JEUX DU SECTEUR DE BROUGHTON STATION A L'ETE 2020

ATTENDU QUE monsieur Denis Gilbert a accepté d'assurer l'entretien du parc municipal (tonte du gazon du terrain de jeux) du secteur Broughton Station au cours de l'été 2020 aux mêmes conditions qu'à l'été 2019, à savoir 60 \$ par semaine équipement et essence fournis ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, de confier l'entretien du parc municipal du secteur de Broughton Station (tonte du gazon du terrain de jeux) à M. Denis Gilbert au tarif de 60 \$ par semaine, ce tarif incluant les frais de déplacement, la main d'œuvre, les équipements et l'essence. **Adopté.**

12. LOCATION D'UNE PELLE MECANIQUE POUR TRAVAUX DE VOIRIE

Ce sujet est reporté à la prochaine séance.

13. FETE DE LA PECHE

En raison de la situation qui prévaut au Québec concernant la pandémie de la COVID-19 et afin de respecter les consignes du gouvernement du Québec en matière de santé publique (interdiction de rassemblements), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a pris la décision d'annuler la Fête de la pêche 2020.

14. DEBROUSSAILLAGE DES ABORDS DES FOSSES

ATTENDU QUE la municipalité souhaite poursuivre le débroussaillage des fossés et des accotements pendant la période estivale ;

ATTENDU QUE *Débroussaillage Adam Vachon* a été contacté et qu'il est disposé à effectuer le débroussaillage aux mêmes conditions de 2019 ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de confier le mandat de débroussaillage des abords des fossés à *DEBROUSSAILLAGE ADAM VACHON*, d'autoriser un budget de 7 000 \$ pour le travail de débroussaillage, et de mandater le chef d'équipe des travaux publics à contacter *Débroussaillage Adam Vachon* afin de convenir du moment opportun pour la réalisation du travail. **Adopté.**



N° de résolution
ou annotation
2020-05-092

2020-05-093

2020-05-094

2020-05-095

2020-05-096

15. REPARATION DES FREINS DU CAMION WESTERN STAR 2013 : ACHAT DES PIÈCES

Il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement d'autoriser l'achat des pièces pour la réparation des freins du camion Western Star 2013 au montant de 1561,00 \$ taxes en sus. **Adopté.**

16. REPARATION DU CHARGEUR

Il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement d'autoriser l'achat des pièces pour la réparation du « pin change » du chargeur auprès de Longus Canada Inc. au montant de 3449,86 \$ taxes en sus. **Adopté.**

17. INSPECTEUR EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Monsieur le maire Lachance informe les membres du conseil et la population de l'entrée en fonction le 20 avril 2020 monsieur David Mercier à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Monsieur Mercier sera au service des citoyens les mercredis et jeudis de 8h30 à 16h30, et un vendredi sur deux de 8h30 à midi. Monsieur le maire souhaite la bienvenue à monsieur Mercier.

18. NOMINATION DE MONSIEUR DAVID MERCIER AU POSTE DE CONCILIATEUR ARBITRE POUR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE-DE-BROUGHTON

ATTENDU QUE conformément à l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité locale doit désigner un conciliateur arbitre afin de tenter de régler les mécontentements visés à l'article 36 de la Loi ;

ATTENDU QUE monsieur David Mercier occupe déjà la fonction d'inspecteur en bâtiment et en environnement à la MRC des Appalaches pour la Municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René, et résolu unanimement, de nommer M. David Mercier conciliateur arbitre pour la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton. **Adopté.**

19. TRAVAUX PUBLICS - TRAVAUX AU 3^E RANG

19.1 ACHAT D'UN PONCEAU

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu deux soumissions pour l'achat d'un ponceau en acier de 5 pieds de diamètre par 72 pieds de longueur sont les résultats sont les suivants :

- Groupe BMR : 16 275 \$ avant taxes
- Réal Huot Inc. : 12 367 \$ avant taxes

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat du ponceau auprès de Réal Huot Inc. au montant de 12 367 \$ taxes en sus. **Adopté**

19.2 LOCATION D'UNE PELLE

ATTENDU QUE le service des travaux publics estime à trois jours le besoin d'une pelle mécanique afin de réaliser les travaux de remplacement du ponceau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Maurice Champagne et résolu unanimement, d'autoriser la location d'une pelle mécanique à 1 000 \$ par jour afin de réaliser les travaux. **Adopté.**

19.3 ACHAT DE GRAVIER

ATTENDU QUE le service des travaux publics estime que les travaux nécessiteront l'achat des produits suivants :

- Gravier brut : 150 tonnes métriques (1 027 \$)
- Gravier 0 – ¾ : 60 tonnes métriques (490 \$)

EN CONSEQUENCE, il est proposé par monsieur d'autoriser la somme de 1 527 \$ taxes en sus pour l'achat du gravier tel que décrit. **Adopté.**

20. COMITÉ DES ÉLU(E)S

Rien à mentionner.

21. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune



N° de résolution
ou annotation

2020-05-097

23. CORRESPONDANCE DU MAIRE

Monsieur le maire fait part d'une demande formulée par le Club Lions Broughton afin de connaître la position de la municipalité au regard de la tenue de la course à la gravière municipale.

Considérant la situation pandémique actuelle et les directives de la santé publique interdisant les regroupements, la municipalité ne peut permettre la tenue de l'événement. Le président du Club Lions Broughton en sera informé.

24. PERIODE DE QUESTIONS

Bien que des citoyens (3) aient signifié leur intention de transmettre leurs questions par courriel au directeur général et secrétaire-trésorier, aucun courriel n'a été reçu.

24. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Francine Drouin et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h03. **Adopté.**

Dave Lachance, maire

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Dave Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»



N° de résolution
ou annotation

